

Les dictionnaires de synonymie distinctive : les causes de leur échec.

Section 5 : Lexicologie, Lexicographie

Auteur : Alice Ferrara-Léturgie

Les dictionnaires de synonymie distinctive voient le jour en France en 1718 sous la plume de Girard. Cette catégorie de dictionnaires de synonymes est particulière puisqu'elle considère que la synonymie parfaite n'existe pas, et qu'il est du devoir du synonymiste d'avertir le lecteur sur les différences sémantiques entre deux synonymes à ne pas ignorer. En effet, d'après les synonymistes, l'emploi inadéquat d'un terme conduit à un manque de clarté et de justesse dans la langue. C'est pourquoi Girard a intitulé le premier recueil de synonymes monolingue français *La Justesse de la langue française*. Après cet ouvrage, 22 dictionnaires du même genre ont été composés en France jusqu'en 1884. Cette longue tradition lexicographique a ensuite redonné sa place à la synonymie cumulative, qui existait avant la synonymie distinctive, et qui ne prend pas en compte la différence de sens entre les termes dits synonymes.

Cette étude s'intéresse aux causes de l'échec de la synonymie distinctive qui a pourtant servi de modèle en France et Europe tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles. Comment un genre lexicographique a-t-il pu apparaître et disparaître de façon si spontanée ? Pourquoi le besoin de ce genre lexicographique s'est-il fait sentir ? Et pourquoi n'est-il plus du tout utilisé de nos jours ?

Pour répondre à ces interrogations, il sera dans un premier temps question de l'essor de la synonymie distinctive en France et en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les dictionnaires de synonymie distinctive ont existé en Angleterre, Allemagne, Russie, Italie et Espagne en plus de la France. Cependant, cette étude ayant lieu à l'occasion d'un congrès consacré aux langues romanes, nous nous focaliserons sur les ouvrages français, italiens et espagnols. Nous montrerons qu'il s'agissait d'un genre fourni et influent. En effet, à la même époque, en France, de nombreux lexicographes non synonymistes ont également fait appel à la synonymie distinctive au cœur de leurs articles de dictionnaires généraux. À notre connaissance, il existe 12 dictionnaires introduisant des articles de dictionnaires de synonymie distinctive au sein même de leur nomenclature. Ces dictionnaires ont été publiés entre l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke (1782-1786) et le *Dictionnaire encyclopédique* de Flammarion (1968), en passant par les ouvrages de Féraud (1787), Littré (1863), Bescherelle (1879) ou encore Quillet (1946). Nous évoquerons notamment le cas de Littré pour illustrer ce phénomène.

Dans un second temps, il convient de s'interroger sur la difficulté de composer des dictionnaires de synonymie distinctive en examinant les contraintes de ce type d'ouvrage. En effet, dans un dictionnaire de synonymie distinctive les nomenclatures sont assez pauvres : puisque les articles sont longs, il n'est pas possible de traiter un nombre important de termes, ce qui représente une véritable restriction. De plus il faut déterminer le degré de synonymie entre les termes car dans un dictionnaire de synonymie distinctive, il y a en moyenne 2,41 termes par entrée (de 2 à 14 termes), comme les entrées « Inventer, Trouver » de Girard (1718) ou « Histoire, Fastes, Chroniques, Annales, Mémoires, Commentaires, Relations, Anecdotes, Vie » de Guizot (1809). Ce type d'ouvrage donne alors lieu à des articles comme celui de Morin « Mari, Époux » :

Mari désigne la qualité physique. *Époux* marque l'engagement social ; c'est le terme sacramental ou moral. Le *mari* répond à la *femme*, comme le mâle à la femelle.

Époux est donc par lui-même un mot plus noble ; il est seul du haut style : le *mari* est plus familier. Le mot *mari* annonce la puissance ; le mot *époux* n'annonce que l'union. Qui prend un *mari* prend un maître ; qui prend une *épouse* prend une compagne. Une femme est en puissance de *mari* : le *mari* est le chef et le maître de la communauté : deux *époux* dont l'un à l'autre.

Le *mari* a les droits, et l'*époux* les devoirs.

Morin (1818 : 115)

Cet article distingue véritablement les termes *mari* et *époux*. Et on constate qu'il est très éloigné des articles de dictionnaires de synonymie cumulative actuels. Par exemple l'article « Horloge » de H. Bertaud du Chazaud :

Horloge : Cadran, carillon, cartel, chronomètre, comtoise, coucou, jacquemart ou jaquemart, morbier, pendule, régulateur, religieuse, réveil, réveille-matin. Par extension et vieux : cadran solaire, clepsydre, gnomon, sablier, scaphé.

Bertaud du Chazaud (2003 : 898)

La différence entre ces deux types d'articles de dictionnaires de synonymes nous mènera à examiner la disparition des dictionnaires de synonymie distinctive. Le genre n'a pas changé de façon brusque mais a progressivement évolué au fil des dictionnaires et des décennies. Malgré la publication de 3 ouvrages de synonymie distinctive au XX^e siècle entre (1946 et 1981), cela n'a pas relancé le genre qui depuis n'a plus jamais été adopté par les lexicographes.

Il y a de nombreux problèmes à résoudre pour produire un dictionnaire de synonymie distinctive : combien de lexies mettre dans une comparaison ? Quel protocole d'analyse utiliser ? Quelle place donner aux exemples ? Combien de synonymes analyser dans un ouvrage ?, etc.

Quelques éléments de réponses peuvent être avancés. En effet, les premiers ouvrages relevaient plus du traité que du dictionnaire de synonyme, ce qui représente déjà un premier changement de taille. Le deuxième changement tient au nombre d'entrées dans les dictionnaires de synonymes. En effet, il y en a de plus en plus au fil des décennies. Ainsi, au fil des années, les dictionnaires de synonymie distinctive ont évolué jusqu'à ce que, de nouveau, il y ait des dictionnaires de synonymie cumulative et surtout que les dictionnaires de synonymie distinctive disparaissent. Au XX^e siècle, il n'y aura que 3 tentatives de dictionnaires de synonymie distinctive mais qui ont été des échecs car la synonymie cumulative résolvait les deux principaux problèmes de la synonymie distinctive : les difficultés liées au temps et le coût éditorial. Un article de dictionnaire de synonymie cumulative est à la fois plus court à composer et plus court à consulter, mais aussi, le dictionnaire étant moins volumineux qu'un dictionnaire de synonymie distinctive, le coût éditorial est moindre.

Ainsi, tous ces points seront abordés afin de comprendre l'échec des ouvrages de synonymie distinctive en France mais aussi en Italie et en Espagne à la fin du XIX^e siècle alors qu'ils permettaient de connaître les nuances de sens existant entre les termes synonymes. Il s'agissait alors d'un genre qui paraissait utile car il facilitait le choix du terme à employer.

Bibliographie non exhaustive :

- Bailly, René. (1946). *Dictionnaire des synonymes*. Paris : Larousse.
- Berlan, Françoise et Jean Pruvost (Dir.) (2008). *Synonymie et lexicographie (XVI^e-XXI^e siècles)*, *Cahier de lexicologie*, Vol. 1, n° 92. Paris : Garnier.
- Bertaud Du Chazaud, Henri. (2003). *Dictionnaire de synonymes et mots de sens voisins*. Paris : Gallimard.
- Ferrara, Alice. (2010b). « Les dictionnaires de synonymes : une typologie évoluant avec le temps », in Neveu, Franck, et al. (éds), *2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, 12 au 15 juillet 2010. Nouvelle-Orléans, États-Unis, pp 927- 944.
- Girard, Gabriel. (1718). *La Justesse de la langue française*. Paris : Laurent d'Houry.
- García Platero, Juan-Manuel. (2008). *La sinonimia en el diccionario. Problemas de codificación. El Diccionario como puente entre las lenguas y culturas del mundo*. Alicante : Universidad de Alicante. pp. 352-356.
- Grassi, Giuseppe. (1821). *Saggio intorno ai sinonimi della lingua italiana*. Turin : Stamperia reale.
- Guizot, François. (1809). *Nouveau Dictionnaire universel des synonymes*. Paris : Aimé Payen.
- Littré, Émile. (1863). *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Hachette
- Lopez de la Huerta, Joseph. (1799). *Examen de la posibilidad de fixar la significacion de los sinonimos de la lengua castellana*. Madrid : Imprenta real.
- March, José. (1834). *Sinonimos de la lengua castellana*. Barcelone : Antonio y Francisco Oliva.
- Morin, Benoît. (1801). *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française*. Paris : Veuve Dabo.
- Olive, Pedro Maria de. (1843). *Diccionario de sinonimos de la lengua castellana*. Madrid : Boix.
- Quemada, Bernard. (1968). *Les Dictionnaires du français moderne (1539-1863)*. Paris : Didier.
- Romani, Giovanni. (1825). *Dizionario generale de' sinonimi*. Milan : Giovanni Silvestri.
- Roubaud, Pierre-Joseph. (1785). *Nouveau Dictionnaire de sinonimes français*. Paris : Moutard.
- Tommaseo, Niccolò. (1830). *Nuovo dizionario de' sinonimi della lingua italiana*. Florence : Pezzati.
- Younes, Georges. (1981). *Dictionnaire des synonymes*. Bruxelles : Marabout.
- Zecchini, Stefano Pietro 1860. *Dizionario dei sinonimi della lingua italiana*. Turin : Unione tipografico.